

PETITES NOTES

Il y a déjà quelques mois, on a recommandé, pour obtenir du bois qui se conserve bien, de faire une incision circulaire dans l'écorce des arbres un certain temps avant de les abattre. Or, il est bon de noter que les bûcherons qui exploitent les immenses forêts de teck au Siam, ont adopté, d'une façon empirique, une manière de procéder tout à fait analogue. On saigne l'arbre en faisant autour du tronc, et à 4 pieds de terre, une incision circulaire de 8 pouces de haut et de 4 pouces de profondeur, au moment où l'arbre est en fleurs, et la sève en mouvement. On laisse parfois l'arbre pendant trois ans sur pied après cette opération. Souvent aussi on fait une incision profonde atteignant le cœur sur deux faces opposées, et alors il suffit parfois de six mois pour que le bois soit complètement saigné. Il est probable que c'est pour une bonne part à cette méthode que le teck doit sa résistance exceptionnelle aux agents de destruction.

Actuellement, on compte en Nouvelle-Zélande 60 crémèries, 62 fabriques de beurre et 55 de fromage, elles sont alimentées par un nombre approximatif de 58,990 vaches et emploient un personnel de 330 personnes (sans compter, bien entendu, le personnel des fermes livrant le lait aux fabriques et crémèries). Il se fait environ 4,112,000 kilos de fromage, représentant une valeur de 3,625,000 francs et 3,050,000 kilos de beurre, ce qui donne à peu près 6,325,000 francs.

Cette organisation véritablement perfectionnée a aujourd'hui solidement pris racine dans le pays, surtout dans l'île Nord; on a fait quelques écoles au début, mais maintenant on va pas rapides et sûrs. Pour nous en convaincre, nous n'aurions qu'à interroger la statistique des exportations pendant ces dix dernières années. Nous verrions qu'en 1884, le mouvement était seulement de 15,766 quintaux pour le beurre et de 10,343 pour le fromage, la part du Royaume-Uni étant respectivement de 2,643 et 3,237 quintaux. En 1893, l'exportation totale a été de 58,149 quintaux de beurre et de 46,201 de fromage (dont 52,363 et 41,557 pour la Grande-Bretagne).

Ainsi les producteurs néo zélandais envoient annuellement sur le marché européen 2 millions 960,000 kilos de fromage: on comprend que c'est une concurrence redoutable qu'il importe de signaler.

Le journal *Australasian* nous apprend un nouveau procédé d'emballage du beurre, du miel, etc., qui vient d'être mis en pratique en Australie. A en juger par les premières expériences, on en a obtenu d'excellents résultats au point de vue de la conservation de ces denrées. Voici en quoi consiste ce système:

On met le beurre, etc., dans une boîte formée de six plaques de verre ordinaire; les points de jonction sont liés avec du papier convert de colle. Cette boîte est couverte d'une couche de chaux épaisse d'environ un centimètre et est recouverte ensuite avec du papier spécialement fabriqué à cet effet. La chaux étant un mauvais conducteur de la chaleur garantit la marchandise contre l'influence de la température et remplace, en conséquence, avantageusement, tous les moyens frigorifiques employés jusqu'ici.

A en croire les inventeurs de ce pro-

cédé, les frais d'emballage se réduisent, de cette façon, de 25 pour 100. Le beurre expédié ainsi de Melbourne (Australie) sur Kemberley, distance de 700 milles de Captown (Afrique australe), est arrivé en excellent état. Les exportateurs australiens font fabriquer actuellement de grandes quantités de boîtes en verre pour les utiliser aux expéditions de toutes sortes de produits difficiles à conserver.

Le Consul général de Belgique à Madrid évalue la production annuelle du liège brut et desséché en Espagne à 270,000 quintaux métriques, valant à peu près 10 millions de pesetas.

Le principal centre de production est la province de Gérone, où se trouvent des fabriques de bouchons à San Feliu de Guixols, Palafrugell, Cassa de la Selva, Llagostera, Palamos, Santo Coloma de Farnes, Tossa et Agullana.

On estime à 734 le nombre de fabriques de cette province et à 10,000 les ouvriers employés.

Quelques maisons de Palamos ont plus de 500 ouvriers; dans la province de Cadix, il existe une fabrique qui donne de l'ouvrage à plus de 2,000 personnes. Dans toute l'Espagne, il y a 145 fabriques de bouchons, occupant environ 20,000 ouvriers.

Avant de traiter avec les exportateurs espagnols, les acheteurs doivent demander des échantillons.

Rien n'est plus variable que les prix du liège, qu'il vienne de la Catalogne, de l'Estramadure ou de l'Andalousie.

Certains propriétaires soumettent le liège à une préparation très soignée et assez compliquée; il est ensuite séparé en deux classes, le gros et le mince, et la première classe est divisée en deux autres classes; puis on le met en balles très régulières et solidement cerclées.

Le prix de ces lièges est beaucoup plus élevé; ils sont destinés généralement à l'exportation.

Ventes par le Shérif

F. F. — No. 1018. — Charles Sicotte vs. Joseph L. Barré.

Un lot de terre situé dans le quartier Saint Jean-Baptiste, cité de Montréal, connu aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jean-Baptiste, comté d'Hochelaga, district de Montréal, de la cité de Montréal, comme lot numéro deux cent soixante et trois (263), de la subdivision du lot numéro un (1); borné en front par la rue Seaton—avec les bâtisses sus-érigées.

Pour être vendu dans mon bureau, dans la cité de Montréal, le DOUZIEME jour de JUIN courant, à ONZE heures de l'avant-midi.

F. F. — No 734 — John Lorigan vs Gustave H. Lenoir dit Rolland.

1o Deux petites îles appelées l'Isle Lassial et l'Isle Ronde, entourées par les eaux de la rivière Ottawa, dans la paroisse de Saint-Michel de Vaudreuil, connues sous le numéro dix-sept cent soixante et seize [1776] et numéro dix-sept cent soixante et dix-sept [1777], des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Michel de Vaudreuil, comté de Vaudreuil.

2o Un emplacement situé dans le village de Vaudreuil, composé des lots numéros sept [7], huit [8] et numéro huit

A [No. 8 A], des plan et livre de renvoi officiels du village de Saint-Michel de Vaudreuil, comté de Vaudreuil; borné en front par la rue Saint-Jean-Baptiste —avec deux maisons en bois dont l'une lambrissée en brique, et autres dépendances sus-érigées.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Michel de Vaudreuil, le DOUZIEME jour de JUIN courant à ONZE heures de l'avant-midi.

F. F. — No 1743 — The Montreal Loan & Mortgage Company vs Michael Gill.

1o Un lot de terre situé dans le quartier Saint-Gabriel, cité de Montréal, connu comme lot numéro deux mille huit cent trente-deux (2832), des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Montréal, le dit lot étant borné comme suit: en front par la rue Saint-Patrice —avec les bâtisses et dépendances sus-érigées.

2o Un lot de terre situé dans le quartier Saint-Gabriel, cité de Montréal, connu comme lot numéro deux mille huit cent trente-trois (2833), des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Montréal, le dit lot étant borné en front par la rue Saint-Patrice —avec les bâtisses et dépendances sus-érigées.

Pour être vendus dans mon bureau, dans la cité de Montréal, le TREIZIEME jour de JUIN courant, à ONZE heures de l'avant-midi.

F. F. — No 971 — L'Honorable Louis F. R. Masson et al, vs John B. Wood.

1o Un lot de terre situé dans le quartier d'Hochelaga, cité de Montréal; borné en front par la rue Darling, portant le numéro cinquante-neuf (59), de la subdivision du lot connu aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, sous le numéro trente et un (31) —avec les bâtisses dessus construites et droit de passage en commun dans la ruelle en arrière du dit lot.

2o Un lot de terre situé dans le quartier d'Hochelaga, cité de Montréal, borné en front par la rue Darling, portant le numéro sixante (60), de la subdivision du lot connu aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, sous le numéro trente et un (31) —avec les bâtisses dessus construites et droit de passage en commun dans la ruelle en arrière du dit lot.

3o Un lot de terre situé dans le quartier d'Hochelaga, cité de Montréal, borné en front par la rue Darling, portant le numéro soixante et un (61), de la subdivision du lot connu aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, sous le numéro trente et un (31) —avec les bâtisses dessus construites et droit de passage en commun dans la ruelle en arrière du dit lot.

4o Un lot de terre situé dans le quartier d'Hochelaga, cité de Montréal; borné en front par la rue Darling, portant le numéro soixante et deux (62), de la subdivision du lot connu aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, sous le numéro trente et un (31) —avec les bâtisses dessus construites et droits de passage en commun dans la ruelle en arrière du dit lot.

Pour être vendus en mon bureau, en la cité de Montréal, le TREIZIEME jour de JUIN courant, à DIX heures de l'avant-midi.

J. R. THIBAUDEAU,
Bureau du Shérif } Shérif.
Montréal, 3 Juin 1896. }